



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Etablissements

Question écrite n° 51137

Texte de la question

Une étude récente a démontré que de plus en plus de jeunes en âge scolaire étaient la proie des sectes. Afin de lutter de manière plus efficace contre ce fléau, M. Dominique Dupilet demande à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche s'il compte mettre en place un dispositif de prévention dans les établissements scolaires du 2e degré et les universités.

Données clés

Auteur : [M. Dupilet Dominique](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51137

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 1997, page 1993